

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 9 Février 2012

Le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni le Jeudi 9 Février à 18 h au Grand Salon de l'Hôtel de Ville d'Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de Monsieur Alain POYART, Maire et sur convocation adressée le 3 Février 2012.

**Etaient présents** : M. POYART Alain, Maire, Mme DEZITTER Marie-Annick, Adjointe au Maire, Mme RANSON Bernadette, Adjointe au Maire, Mme JACQUEMIN Marie-Noëlle, Adjointe au Maire, Mme DESFOSSEZ Nicole Adjointe au Maire M. LEROY Michel, Adjoint au Maire, M. BODA Michel, Adjoint au Maire, M. LEPORCQ Pascal, Adjoint au Maire, M. CARON Paul, M. PETIT Pierre, M. DUBUS Philippe, M. ROUSSELLE Jacky, Mme HÉVIN Marie-José, M. BOUTE Henri, M. LEFEVRE Gilbert, Mme MASUYER Martine, Mme BALASSE Marie-Ange, M. MICHAUX Christian, Mme GRAVET Hélène Mme BUISSET Christie, M. COLNOT Alain, M. GHEZAL Saïd, M. DELSIGNE Denis, Mme LOUCIF Dalila, Mme MENET Cathy, M. HAUSEMONT Sébastien.

**Représentés par procuration** : , M. DUCARNE Jean-Claude, Adjoint au Maire (par M. Michel LEROY) , Mme CHARBONNEAU Angélique (par Mme Marie-Annick DEZITTER) Mme DEMATTE Christiane (par M. GHEZAL Saïd).

-----

Monsieur le Maire regrette d'avoir dû convoquer le Conseil Municipal pour un ordre du jour aussi peu chargé mais il s'agissait de répondre à une sollicitation de Mme OLLOQUI, Inspectrice de l'Education

Il rappelle ensuite les projets de fusion des écoles élémentaire et maternelle Cayeux d'une part, et élémentaire des Prés et maternelle Lavoir d'autre part, évoqués lors de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2011. Une réflexion est en cours avec un bureau d'études et un comité de pilotage sera mis en place pour suivre cette affaire.

« On pourrait même aller plus loin.. » ajoute Monsieur le Maire.

Concernant l'école Cayeux, il indique que pour des besoins du dossier administratif, les services de l'Inspection demandent pour le 15 Février au plus tard, une délibération actant expressément que les écoles élémentaire Cayeux et Maternelle Cayeux deviennent à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2012, l'Ecole Primaire Cayeux sous une seule direction.

Madame MENET déplore que dans ce domaine, on raisonne aujourd'hui « à la calculette ». « On se base sur des chiffres d'effectifs en diminution, on devrait revenir en arrière. Nous, nous voulions maintenir des classes et aujourd'hui on nous demande le contraire... ; Ca va coûter de l'argent et que va-t-on faire de l'ancien bâtiment vide » ?

« Par ailleurs, je me soucie davantage du devenir des élèves, cela pose des problèmes au niveau de la cour de récréation, des toilettes etc ;.. On aurait pu, en amont, se battre sur la fermeture de classes ; la ville doit assurer le maximum pour ses enfants, ici on ferme la porte à d'éventuels nouveaux arrivants »

- « les fermetures de classes ont déjà eu lieu à la rentrée de Septembre 2011 » répond Monsieur le Maire, « on a déjà voté lors de la réunion d'Octobre 2011, aujourd'hui le débat n'est pas sur d'éventuelles fermetures, on est là pour prendre une décision administrativement nécessaire. De plus, il y aura peut-être d'autres solutions à trouver : au Quesnoy, il n'a plus qu'une école primaire. Nous, on n'en est pas là ; ce

n'est pas nous qui décidons des fermetures de classes. Pour la rentrée 2012, il n'y pas de fermeture envisagée, il faut s'en contenter, voyez à Etroeungt...

- « C'est une décision administrative » intervient Monsieur HAUSEMONT, « mais où iront les élèves à la rentrée 2012 ? »
- « la mutation ne se fera qu'à la rentrée 2013 » assure Monsieur le Maire. « Il est impossible de faire les travaux pour septembre 2012, et puis il nous faudra aller chercher de la DETR... »
- « Est-ce que la maîtrise d'ouvrage ne pourrait pas être assurée par la Communauté de Communes du cœur de l'Avesnois « ? interroge Monsieur DELSIGNE
- « Non, c'est de compétence communale » répond Monsieur le Maire
- « Pourtant c'est écrit... » insiste Monsieur DELSIGNE

Finalement le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que les écoles élémentaire et maternelle Cayeux deviennent, à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2012, l'Ecole Primaire Cayeux sous une seule direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 15.

Pour extrait conforme

Le Maire

A. POYART